

# **Immigration et intégration européenne: "Les Suisses et la politique", 40 ans plus tard**

**Prof. Pascal Sciarini**

Directeur du Département de science politique et relations internationales  
Université de Genève

## **Introduction**

On ne saurait trop souligner combien la science politique suisse doit au Prof. Dusan Sidjanski. Sur le plan institutionnel, d'abord, le Prof. Sidjanski a été le fondateur et le premier Directeur du Département de science politique de l'Université de Genève. Il a, à ce titre, joué un rôle central dans l'institutionnalisation de la discipline au plan local et national. Mieux, il a d'emblée imprimé une fibre résolument internationaliste, en particulier anglo-saxonne, à la science politique genevoise, profitant pour cela de son insertion dans un réseau des politologues de premier plan.<sup>1</sup> Ce n'est donc pas un hasard si les auteurs de l'ouvrage consacré à l'histoire de la science politique suisse soulignent, à propos de la création du Département, "la montée en puissance d'un homme: Dusan Sidjanski" (Gottraux et al., 2001: 257). Sur le plan scientifique, ensuite, formé à l'école de la polyvalence, le Professeur Sidjanski a conduit des travaux précurseurs dans de nombreux domaines – comme le fédéralisme, les groupes d'intérêt, la théorie de la dépendance, les processus de démocratisation et la construction européenne – et il a couvert de vastes aires géographiques – de l'Union soviétique à l'Union européenne, de l'Amérique latine à l'Europe du sud.

J'aimerais mettre en évidence un pan supplémentaire, moins connu, de la contribution du Professeur Sidjanski au développement de la science politique: il a été un pionnier dans la production de données d'enquête d'opinion et dans l'étude du comportement et des attitudes politiques. Il a en effet dirigé la première grande enquête d'opinion scientifique réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population suisse. Cette enquête, financée par le Fonds national pour la recherche scientifique (FNS), a été conduite au printemps 1972 et a débouché sur un livre collectif intitulé "Les Suisses et la politique" (Sidjanski et al., 1975). Ce livre a été – et est toujours – abondamment cité, et les données récoltées dans l'enquête de 1972 sont encore souvent utilisées dans les études longitudinales sur les attitudes politiques

---

<sup>1</sup> Il a ainsi pu faire profiter ses étudiants d'invités de marque comme Karl Deutsch, Ronald Inghart, Henri Meynaud, Maurice Duverger, Fernando Cardoso ou Philippe Schmitter.

ou le comportement électoral, y compris dans des thèses de doctorat récentes que j'ai eu le plaisir de diriger ou de co-diriger (Goldberg, 2015; Rennwald, 2013).<sup>2</sup>

Le Professeur Dusan Sidjanski m'a initié à la science politique dans le cadre de mes études de licence; il a ensuite été mon directeur de mémoire de diplôme, puis mon co-directeur de thèse. Il a, dans ce cadre, fortement influencé mon intérêt pour les relations entre la Suisse et la Communauté européenne – devenue entre-temps l'Union européenne (UE) – et, plus généralement, pour les questions relatives à l'insertion de la Suisse dans son contexte international. Mais il a aussi, via "Les Suisses et la politique", aiguisé ma curiosité pour l'étude du comportement politique et du comportement électoral. Dans cette contribution, j'aimerais rendre hommage aux travaux du Professeur Sidjanski en reliant ces deux pôles de recherche, les attitudes politiques des Suisses d'une part, et la question de l'intégration européenne de la Suisse, de l'autre.

Dans un premier temps, j'aimerais mettre en exergue quelques résultats de l'enquête de 1972, et plus précisément du chapitre cosigné par Ronald Inglehart et Dusan Sidjanski (1975) sur les principales lignes de conflit existant au sein de la société suisse. En relisant ce chapitre, j'ai été frappé de constater que de nombreux résultats étaient encore éminemment actuels – et permettent de mieux comprendre quelques développements majeurs ou événements récents de la politique suisse. Dans un deuxième temps, j'aimerais me servir des données tirées d'autres enquêtes d'opinion conduites ces dernières années pour analyser les attitudes des Suisses vis-à-vis de l'intégration européenne. Pour être plus précis, j'aimerais examiner comment les citoyens se positionnent par rapport au dilemme auquel la Suisse est confrontée depuis l'acceptation de l'initiative UDC "Contre l'immigration de masse" le 9 février 2014, à savoir le dilemme entre la volonté de contrôler l'immigration, d'un côté, et le désir de poursuivre la voie bilatérale avec l'UE, de l'autre. Une telle analyse est primordiale dans la perspective d'un – très probable – nouveau vote populaire sur la question.

## **L'opposition "modernisme-traditionalisme"**

---

<sup>2</sup> Les résultats de l'enquête d'opinion de 1972 ont été inclus dans la banque de données cumulatives *Selects* (Swiss electoral studies). Le projet *Selects*, financé par le FNS, est hébergé par la Fondation pour la recherche en sciences sociales (FORS) à Lausanne. Le cœur du projet consiste en la réalisation, depuis 1995, d'une vaste enquête d'opinion dans les semaines suivant les élections fédérales d'octobre. Notons que le Professeur Sidjanski a également contribué à la deuxième grande enquête nationale conduite quelques années plus tard dans le cadre du projet international "Political action" de Samuel H. Barnes et Max Kaase. Les données de cette deuxième enquête ont aussi été intégrées dans la banque de données cumulative *Selects* précitée.

Dans le troisième chapitre du livre "Les Suisses et la politique", Ronald Inglehart et Dusan Sidjanski (1975) se sont intéressés aux dimensions de la vie politique suisse, c'est-à-dire aux lignes de conflit qui structuraient les attitudes politiques des citoyens et citoyennes suisses. Ils ont plus particulièrement cherché à "explorer l'utilité de la dimension gauche-droite dans l'interprétation de la politique en Suisse" (Inglehart, Sidjanski, 1975: 88). Selon leur analyse, l'opposition gauche-droite constituait alors la ligne de partage la plus importante au sein de l'électorat suisse (ibid: 109s). Elle opposait les personnes porteuses de valeurs de gauche et favorables aux partis de gauche (Parti socialiste et Parti du travail), aux personnes porteuses de valeurs de droite et favorables aux partis de droite (Parti radical, Parti démocrate-chrétien, Union démocratique du centre, Parti libéral).<sup>3</sup>

Cependant, à la surprise même des auteurs, du point de vue statistique la deuxième dimension issue de leur analyse factorielle avait un pouvoir explicatif presque aussi élevé que la première (la dimension gauche-droite). De plus, cette deuxième dimension était plus fortement corrélée que la première avec les attitudes individuelles face aux principales questions politiques qui se posaient alors: "adhésion de la Suisse au Marché commun", "adhésion de la Suisse aux Nations Unies", "entrée libre des travailleurs étrangers", "intervention plus vigoureuse de la police", "même rôle politique pour les femmes que pour les hommes", "obligation de faire le service militaire aussi pour les objecteurs de conscience", autant d'enjeux politiques qui déterminaient alors cette deuxième ligne d'opposition, que les auteurs ont judicieusement proposé d'intituler la dimension "modernisme-traditionalisme". Du point de vue des affinités partisans, cette deuxième dimension était fortement associée au vote pour les deux nouveaux petits partis d'extrême-droite, l'Action nationale et le Mouvement républicain. Autrement dit, au début des années 1970, la dimension gauche-droite structurait certes la position des individus face aux principaux problèmes socio-économiques, mais les attitudes face aux problèmes politiques majeurs étaient pratiquement sans relation avec la dimension gauche-droite; ces études relevaient d'une autre dimension, l'opposition "modernisme-traditionalisme" (Inglehart, Sidjanski, 1975: 111-112).

A ce stade du propos, il est utile de faire un rapide inventaire des similarités et des différences existant entre le début des années 1970 et le milieu des années 2010, en ce qui concerne la structure des attitudes des citoyens suisses et les principales lignes de conflits qui en résultent.

---

<sup>3</sup> Les valeurs de gauche ou de droite étaient mesurées par l'auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite, par les opinions quant à la qualité du système politique suisse et par les attitudes sur des enjeux de type redistributifs, à savoir les préférences exprimées en réponse aux affirmations selon lesquelles "le privé devrait résoudre la crise du logement" et "la répartition du revenu en Suisse est équitable."

Au titre des similarités, on mentionnera tout d'abord le caractère bidimensionnel de "l'espace politique suisse", soit un espace essentiellement structuré par une première dimension socio-économique relative au partage des richesses (la ligne de conflit gauche-droite "classique") et par une "nouvelle" dimension politico-culturelle relative à l'ouverture internationale et la modernisation sociétale. Ce caractère bidimensionnel, qui était déjà à l'œuvre dans les années 1970, a été mis en exergue dans de nombreux travaux récents sur les attitudes politiques des Suisses (Lutz, Selb, 2014; Nicolet, Sciarini, 2010; Oesch, Rennwald, 2010).<sup>4</sup> Un deuxième point commun entre les deux périodes réside dans le contenu de cette deuxième dimension, qui aujourd'hui comme hier s'articule principalement autour de deux types d'enjeux: d'une part les enjeux relatifs à l'ouverture internationale du pays en général, et à ses rapports avec la construction européenne, en particulier, et d'autre part les enjeux relatifs à l'immigration. L'appellation de la deuxième dimension "modernisme-traditionalisme" a changé – dans les travaux récents, on parle plus volontiers d'opposition "ouverture-traditions" (Brunner, Sciarini, 2002; Giugni, Sciarini, 2009), de conflit "intégration-démarcation" (Bornschieer, Helbling, 2005) ou même de "clivage de globalisation" (Kriesi et al., 2008) – mais son contenu était déjà largement établi dans les années 1970.

Au-delà de ces similarités, il existe toutefois quelques différences notables entre les résultats de l'analyse de Inglehart et Sidjanski (1975) et ceux de travaux plus récents. Premièrement, dans les années 1970 la dimension "modernisme-traditionalisme" était orthogonale à – ou autrement dit indépendante de – la dimension gauche-droite.<sup>5</sup> Entre-temps, la dimension gauche-droite a largement intégré les conflits relatifs à l'ouverture internationale de la Suisse (Hug, Sciarini, 2002; Kriesi, 1998; Nicolet, Sciarini, 2010). En d'autres termes, la dimension gauche-droite constitue désormais une sorte de synthèse des deux principales lignes de conflit. Deuxièmement, si l'intégration européenne et la libre-circulation des travailleurs étaient déjà, il y a 40 ans, au cœur de la dimension "modernisme-traditionalisme", les deux

---

<sup>4</sup> Pour être tout à fait transparent, Inglehart et Sidjanski ont mis en évidence un troisième facteur, dit "religieux-séculier". Cependant, ce facteur était de moindre importance. De plus, il était essentiellement déterminé par l'opposition, au sein de l'électorat de droite, entre les électeurs des deux partis "catholiques" (le Parti démocrate-chrétien et le Parti chrétien-social) et ceux des deux partis "laïques" (le Parti radical et le Parti libéral).

<sup>5</sup> Pour expliquer ce résultat, qui faisait alors de la Suisse un cas un peu à part en comparaison internationale, Inglehart et Sidjanski (112) mettaient en avant le caractère disruptif des votes de démocratie directe du début des années 1970 (initiative Schwarzenbach, référendum sur l'accord de libre-échange avec la Communauté économique européenne), qui ont permis aux petits partis nationalistes de sensibiliser (et de rallier) une minorité de leur électorat à leur cause, contre l'avis unanime des grands partis.

enjeux étaient largement indépendants l'un de l'autre. Aujourd'hui, ils sont inextricablement liés, parce que la libre-circulation des personnes est au cœur du projet de construction européenne et parce que la Suisse a conclu avec l'UE un accord sur la libre-circulation des personnes dans le cadre du premier paquet d'accords bilatéraux. Troisièmement, dans les années 1970, l'opposition "modernisme-traditionalisme" n'était articulée par aucun grand parti politique. A cette époque, c'étaient les petits partis de droit nationaliste apparus dans le contexte des initiatives xénophobes qui se chargeaient de défendre les intérêts des citoyens favorables au repli sur soi, au renvoi des travailleurs étrangers et à la défense des traditions. Ces petits partis "anti-système" étaient alors "exposés à une hostilité quasi sans failles de la part des dirigeants établis" (Inglehart, Sidjanski, 1975: 114).

Rétrospectivement, l'analyse des attitudes politiques des Suisses dans les années 1970 suggère que les bases propices à l'essor d'un parti national-conservateur existaient déjà en ce temps-là; le fait que cet essor ne se soit pas produit plus tôt s'explique vraisemblablement par la résilience des clivages traditionnels (clivage religieux, clivage de classe, clivage linguistique et clivage ville-campagne), qui limitaient les possibilités de concrétisation politique d'une nouvelle ligne de conflit (Goldberg 2015), et par le fait qu'aucun grand parti ne se soit alors profilé pour mobiliser les électeurs porteurs de valeurs conservatrices. C'était bien sûr bien avant la transformation de l'UDC en un parti national-conservateur (Mazzoleni, 2003), avec un profil très marqué sur les questions relatives à l'ouverture internationale, la sécurité, la souveraineté, et la politique d'asile et d'immigration, profil qui est à l'origine de sa montée en puissance électorale depuis le début des années 1990 (Kriesi, 2005; Varone et al., 2014). En 1999, l'UDC est devenue le plus grand parti de Suisse. En 2015, elle a frôlé la barre mythique de 30% des suffrages au Conseil national, une barre qu'aucun parti n'a dépassée depuis l'introduction du système proportionnel en 1919.

En parallèle, l'UDC a également connu du succès dans les votes de démocratie directe, en parvenant à faire accepter plusieurs initiatives populaires dans le domaine de la politique d'immigration et de la politique des étrangers. La première d'entre elles, l'initiative contre la construction de nouveaux minarets, acceptée en novembre 2009, a surtout provoqué des dégâts d'image, mais n'a pas eu d'effets directs sur la politique extérieure de la Suisse. L'acceptation, une année plus tard (en novembre 2010), de l'initiative demandant le renvoi automatique des étrangers criminels était déjà plus problématique, dans la mesure où cette initiative contredit plusieurs engagements internationaux de la Suisse, dont la convention européenne des droits de l'Homme. Mais c'est surtout l'initiative "Contre l'immigration de masse", acceptée par le peuple et les cantons le 9 février 2014, qui a planté une épine dans le

ped des autorités suisses. La modification constitutionnelle requise par cette initiative (article 121a) est incompatible avec l'accord sur la libre-circulation des personnes avec l'Union européenne, puisqu'elle exige la réintroduction de contingents pour contrôler l'immigration des travailleurs européens et le respect de la préférence nationale sur le marché de l'emploi. De plus, l'initiative exige que le Conseil fédéral renégocie les engagements internationaux de la Suisse dans un délai de trois ans, afin de les rendre compatibles avec les termes de l'initiative. En raison de la fameuse "clause guillotine", la dénonciation de l'accord sur la libre-circulation des personnes entraînerait celle des six autres premiers accords bilatéraux conclus avec l'UE.

### **Le dilemme entre contrôle de l'immigration et poursuite des accords bilatéraux**

Bien que la Suisse ne soit pas membre de l'UE, il y a eu plus de votations populaires en matière de politique européenne en Suisse que dans n'importe lequel des pays membres de l'UE. Après le rejet de l'Espace économique européen en 1992, le Conseil fédéral a bénéficié d'un soutien populaire sans faille pour sa stratégie bilatérale. Il a obtenu gain de cause dans les huit votes de démocratie directe sur le thème entre 1997 et 2009.<sup>6</sup> Cependant, comme je viens de le mentionner, en février 2014 le Conseil fédéral a subi une défaite fatidique avec l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse. Deux ans et demi plus tard, le Conseil fédéral n'est toujours pas parvenu à ouvrir des négociations avec l'UE sur la libre-circulation des personnes. Qu'il y parvienne ou pas, la seule chose dont on peut être à peu près sûr à ce jour est qu'il y aura prochainement un nouveau vote populaire en Suisse, que ce soit sur la loi d'application relative à l'article 121a de la Constitution, sur l'initiative populaire "Sortir de l'impasse" qui prévoit l'abrogation pure et simple de cet article, ou sur tout autre texte ou disposition que le Conseil fédéral et le parlement jugeront opportun de soumettre au peuple suisse. Plus précisément, il ne fait guère de doute que les citoyens suisses devront,

---

<sup>6</sup> Rejet de l'initiative populaire demandant le retrait de la demande d'adhésion à l'UE en 1997, acceptation du premier paquet d'accords bilatéraux en 2000, rejet de l'initiative Oui à l'Europe demandant la réactivation de la demande d'adhésion en 2001, soutien à la participation de la Suisse aux accords Schengen-Dublin et acceptation de l'extension de l'accord sur la libre-circulation des personnes aux 10 nouveaux Etats membres de l'UE (les deux en 2005), soutien à la contribution de la Suisse au fonds de cohésion de l'UE en 2006, reconduction de l'accord sur la libre-circulation des personnes et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie en 2009, soutien à l'introduction des passeports biométriques et des documents de voyage dans le cadre des régulations de Schengen en 2009.

d'une manière ou d'une autre, faire un choix entre une mise en œuvre stricte de l'initiative contre l'immigration de masse et la poursuite de la voie bilatérale.

Ceci pose une question cruciale: quel serait l'issue probable d'un tel vote? Cette question en soulève une autre: quels seraient les déterminants individuels sous-jacents au choix de l'un ou l'autre terme de l'alternative (mise en œuvre de l'initiative ou poursuite des accords bilatéraux)? Avec mon équipe, nous avons tenté de répondre à ces questions à l'aide de deux enquêtes d'opinion conduites dans le cadre des analyses VOX des votations fédérales de novembre 2014 et de février 2016 (Sciarini et al., 2016; Sciarini et al., 2015; Sciarini et al., 2014).<sup>7</sup>

Dans les deux enquêtes précitées, nous avons ajouté deux questions supplémentaires sur la thématique de l'immigration et des accords bilatéraux: une question rétrospective relative au vote sur l'initiative UDC contre l'immigration de masse le 9 février 2014,<sup>8</sup> et une question prospective concernant le choix que le peuple suisse sera vraisemblablement amené à opérer entre la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse et la poursuite de la voie bilatérale.<sup>9</sup> Le tableau 1 présente les résultats de la question prospective relative au choix entre la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse et le maintien de la voie bilatérale, pour les deux enquêtes de novembre 2014 et de février 2016.<sup>10</sup>

---

<sup>7</sup> Pour mémoire, les enquêtes VOX sont réalisées depuis 1981 après chaque votation fédérale auprès d'un échantillon représentatif de la population suisse possédant le droit de vote. L'enquête d'opinion est conduite par l'Institut GfS de Berne, tandis que la conception du questionnaire et l'analyse des résultats de l'enquête est réalisée tour à tour par les instituts de science politique des Universités de Berne, Genève et Zurich. Les paragraphes qui suivent s'appuient très largement sur Sciarini et al. 2016.

<sup>8</sup> Libellé exact de la question: "En février 2014 nous avons voté sur l'initiative contre l'immigration de masse. Pouvez-vous me dire ce que vous avez voté? Avez-vous voté Oui ou Non, ou n'avez-vous pas participé à ce vote?"

<sup>9</sup> Libellé exact de la question: "Le Conseil fédéral s'efforce à présent de concrétiser la volonté du peuple et de mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse et, parallèlement, de maintenir les accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne. Si les deux sont impossibles à réaliser en même temps, qu'est-ce qui est le plus important pour vous? La mise en œuvre de l'initiative populaire contre l'immigration de masse ou le maintien des accords bilatéraux avec l'UE?"

<sup>10</sup> Les résultats sont pondérés en fonction du vote sur l'initiative contre l'immigration de masse: dans notre enquête, comme dans la précédente de novembre 2014, le Non à l'initiative contre l'immigration de masse est plus élevé que le résultat réel (d'environ 13%). La pondération vise à corriger cette surestimation.

**Tableau 1: Choix entre le maintien des accords bilatéraux et la mise en œuvre de l'initiative UDC contre l'immigration de masse (question prospective, en %)**

	Novembre 2014			Février 2016		
	Priorité aux bilatérales	Priorité à l'initiative	n	Priorité aux bilatérales	Priorité à l'initiative	n
Total*	63	37	1027	65	35	1074
Suisse alémanique	62	38	549	66	34	578
Suisse romande	69	31	269	69	31	280
Tessin	55	45	217	57	43	212

\* Données pondérées selon le vote sur l'initiative contre l'immigration de masse (et selon la langue pour le résultat d'ensemble). Le tableau exclut les personnes qui n'ont pas répondu à la question rétrospective sur l'initiative contre l'immigration de masse (ou qui n'avaient alors pas voté), ainsi que les personnes (très peu nombreuses) qui n'ont pas répondu ou ont répondu "ne sait pas" à la question prospective sur le choix entre la mise en œuvre de l'initiative et la poursuite des bilatérales.

Source: Sciarini et al. (2016: 57).

Le tableau 1 montre qu'il existe un fort soutien pour le maintien des accords bilatéraux au sein de la population suisse. De plus, ce soutien est resté stable entre fin 2014 et début 2016. Au niveau suisse, la préférence pour le maintien des accords bilatéraux plutôt que pour la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse dépasse 60% dans les deux enquêtes. En outre, ce fort soutien aux accords bilatéraux se manifeste dans les trois communautés linguistiques, mais un peu moins clairement au Tessin qu'en Suisse alémanique ou en Suisse romande.

Si on examine la distribution des préférences en fonction des préférences partisans, on constate sans surprise que la grande majorité des sympathisants UDC (plus de 80%) accordent la priorité à la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. A l'inverse, l'écrasante majorité des sympathisants du PS ou des Verts (plus de 90%) accorde la priorité aux accords bilatéraux. Ils sont soutenus dans cette attitude par les sympathisants du PLR et du PDC, qui manifestent eux aussi une forte préférence pour le maintien des accords bilatéraux: selon l'enquête de février 2016, 80% des sympathisants des deux partis de la droite modérée privilégieraient les accords bilatéraux; on note ici une différence notable entre les deux enquêtes en ce qui concerne les sympathisants du PDC, leur soutien aux accords bilatéraux ayant sensiblement augmenté entre 2014 et 2016. Enfin, les personnes sans préférence partisane sont un peu plus partagées, mais penchent néanmoins aussi en faveur des accords bilatéraux: 56% d'entre elles sont favorables au maintien des accords bilatéraux, 44% à la mise en œuvre de l'initiative UDC.

Ces différences de préférences en fonction de la sympathie partisane se manifestent également au travers de l'auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite: la priorité aux accords bilatéraux par rapport à la mise en œuvre de l'initiative UDC atteint 90% ou plus parmi les



votants qui se positionnent à gauche (extrême ou modérée); le priorité à la voie bilatérale est encore nettement majoritaire parmi les personnes qui se situent au centre (70%) ou à la droite modérée (58%), tandis que la priorité à l'initiative l'emporte très nettement parmi les personnes qui se positionnent le plus à droite (73% d'entre elles privilégient la mise en œuvre de l'initiative plutôt que le maintien des accords bilatéraux).

Le tableau 2 affine l'analyse, en croisant les réponses relatives au choix entre mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse et maintien des accords bilatéraux (question prospective) avec les réponses relatives au vote sur l'initiative contre l'immigration de masse (question rétrospective). Ce tableau permet de se faire une idée de l'attitude des Suisse quant au dilemme entre contrôle de l'immigration et poursuite de la voie bilatérale, parmi les personnes qui ont accepté l'initiative contre l'immigration de masse, d'une part, et parmi celles qui l'ont rejetée, d'autre part.

**Tableau 2: Choix entre maintien des accords bilatéraux et mise en œuvre de l'initiative UDC (question prospective), en fonction de la décision de vote sur l'initiative UDC (question rétrospective)\***

	Vote sur l'initiative contre l'immigration de masse			
	Novembre 2014		Février 2016	
	Oui %	Non %	Oui %	Non %
<b>Mise en œuvre initiative versus maintien des accords bilatéraux</b>				
Mise en œuvre initiative	67	8	61	8
Maintien des accords bilatéraux	33	92	39	92
<b>Total (n)</b>	<b>100 (505)</b>	<b>100 (521)</b>	<b>100 (529)</b>	<b>100 (545)</b>

\* Données pondérées selon le vote sur l'initiative contre l'immigration de masse et la langue. Le tableau exclut les personnes qui n'ont pas répondu à la question rétrospective sur l'initiative contre l'immigration de masse (ou qui n'avaient alors pas voté), ainsi que les personnes (très peu nombreuses) qui n'ont pas répondu ou ont répondu "ne sait pas" à la question prospective sur le choix entre la mise en œuvre de l'initiative et la poursuite des bilatérales. Source: Sciarini et al. (2016: 58).

Dans les deux enquêtes, la quasi-totalité (92%) des personnes qui ont rejeté l'initiative contre l'immigration de masse en février 2014 considèrent le maintien des accords bilatéraux comme plus important que la mise en œuvre de l'initiative. Seule une toute petite minorité (8%) considère qu'il faut donner la priorité à la mise en œuvre de l'initiative UDC.<sup>11</sup> Parmi les personnes qui ont voté pour l'initiative contre l'immigration de masse, les résultats sont également très similaires dans les deux enquêtes. Dans les deux cas, une proportion non négligeable de ces personnes (environ 35%) opterait plutôt pour le maintien des accords

<sup>11</sup> Ce groupe inclut par hypothèse de personnes très "légalistes" qui, bien qu'elles aient elles-mêmes refusé l'initiative UDC, considèrent qu'il convient de respecter la volonté populaire et de mettre en œuvre cette initiative.

bilatéraux que pour la mise en œuvre de l'initiative. Ce groupe, qui explique la forte préférence pour le maintien des accords bilatéraux relevée dans le tableau 1, pourrait s'avérer décisif en cas de nouveau vote populaire. Selon nos résultats, la taille de ce groupe – et donc le soutien aux accords bilatéraux – a légèrement augmenté entre les deux enquêtes (de 33% à 39%).

Dans une contribution au "symposium" organisée par la Revue suisse de science politique sur la question de l'immigration, nous avons conduit une analyse plus approfondie, multivariée, des déterminants du choix entre contrôle de l'immigration et poursuite de la voie bilatérale (Sciarini et al. 2015). Cette analyse se basait sur les données de l'enquête de novembre 2014. Nous avons ensuite répliqué cette analyse à partir des données de l'enquête de février 2016. Les résultats des deux analyses convergent dans une large mesure et mettent en évidence trois facteurs explicatifs des attitudes individuelles: les préférences partisans et idéologiques, l'âge et la confiance au gouvernement. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, la préférence pour les bilatérales plutôt que pour la mise en œuvre de l'initiative UDC est très élevée parmi les votants de gauche et, dans une moindre mesure, du centre et de la droite modérée, tandis que les votants de la droite dure privilégient clairement la mise en œuvre de l'initiative.

Ensuite, et de manière plus subtile, nous avons observé que parmi les personnes qui ont accepté l'initiative contre l'immigration de masse, la propension à privilégier néanmoins le maintien des accords bilatéraux plutôt que la mise en œuvre de l'initiative augmente avec l'âge, et est sensiblement plus élevée parmi les personnes qui font confiance au Conseil fédéral, que parmi celles qui ne lui font pas confiance. Le résultat relatif à l'âge est a priori un peu surprenant, mais à y regarder de plus près il est possible de trouver une explication plausible: les personnes plus âgées, qui ont vécu le rejet de l'Espace économique européen de 1992 et qui ont déjà eu plusieurs occasions de se prononcer en votation populaire sur les accords bilatéraux, sont peut-être plus conscientes de l'importance économique de ces accords; une telle expérience et, peut-être, une telle connaissance de l'importance de accords bilatéraux font défaut aux jeunes, ce qui expliquerait que ces derniers campent davantage sur leur position et tiennent, s'ils ont soutenu l'initiative contre l'immigration de masse, à ce que celle-ci soit mise en œuvre.

Notons toutefois que cet effet d'âge est moins prononcé dans l'enquête de 2016 que dans celle de 2014. A l'inverse, les effets de la confiance dans le Conseil fédéral sont encore plus forts dans la seconde enquête que dans la première. Concrètement: parmi les personnes qui ont accepté l'initiative contre l'immigration de masse, celles qui ne font pas confiance au Conseil fédéral

ont une forte propension à privilégier la mise en œuvre de cette initiative, tandis que celles qui font confiance au Conseil fédéral ont une forte tendance à accorder la priorité au maintien des accords bilatéraux.

## **Conclusion**

Dans leur analyse des dimensions de l'espace politique suisse, Inglehart et Sidjanski (1975) avaient tendance à considérer que la moindre importance de la dimension gauche-droite et la grande importance de la dimension "traditionalisme-modernisme" faisaient de la Suisse un cas un peu à part en perspective comparée, en tout cas eu égard à la situation existant alors dans les trois grands pays voisins (Allemagne, France, Italie). Les auteurs tendaient alors à expliquer la singularité de la Suisse par la nature particulière de ses institutions politiques, et notamment par l'existence des instruments de démocratie directe qui, d'une part, favorisaient l'affirmation des conflits de valeurs sur la dimension tradition-modernité et, d'autre part, augmentaient la visibilité des petits partis de la droite nationaliste. Entre-temps, l'opposition de valeurs sur la dimension ouverture-fermeture ou intégration-démarcation s'est imposée un peu partout en Europe et les partis populistes de droite ont fleuri aux quatre coins du continent. Tout récemment, la décision du peuple britannique de sortir de l'UE (Brexit) nous rappelle également que la tentation du repli sur soi n'est pas l'apanage du peuple suisse.

En Suisse, on ne pourra sortir de l'impasse dans laquelle nous a plongés l'initiative UDC contre l'immigration de masse qu'au moyen d'un nouveau vote populaire qui invalidera cette initiative ou, à tout le moins, en atténuera sensiblement la portée. Selon les données d'enquête récentes à notre disposition, les prédispositions du peuple suisse sont favorables aux accords bilatéraux. Si on leur demandait de choisir entre un contrôle strict et autonome de l'immigration et la poursuite de la voie bilatérale, les citoyens suisses pencheraient apparemment pour les accords bilatéraux. Toutefois, il faut rappeler que les résultats des enquêtes que j'ai présentés dans ce texte ne sont qu'une photographie, à un moment donné, et sont donc à considérer avec prudence. Bien que l'idée qu'il faudra vraisemblablement faire un choix entre la mise œuvre stricte de l'initiative contre l'immigration de masse et la poursuite de la voie bilatérale fasse son chemin, un véritable débat à ce sujet n'a pas encore eu lieu. Les attitudes des Suisses et des Suissesses vont forcément évoluer lorsque ce débat aura lieu. De plus, on ne connaît pas encore les termes exacts du choix qui sera, le cas échéant, soumis au vote populaire.

Ceci étant dit, l'analyse des données d'enquête à disposition fournit déjà quelques clés de compréhension des ressorts probables de la future décision du vote du peuple suisse. D'une

part, le fait que parmi les personnes qui ont accepté l'initiative contre l'immigration de masse, les personnes plus âgées soient a priori plus enclines à préférer le maintien des accords bilatéraux plutôt que la mise en œuvre de l'initiative, est un facteur rassurant pour le Conseil fédéral et les milieux favorables à la voie bilatérale: dans la mesure où les personnes âgées votent sensiblement plus que les jeunes, elles pèseront aussi davantage sur l'issue du scrutin. D'autre part, le résultat selon lequel, parmi les personnes qui ont accepté l'initiative contre l'immigration de masse, celles qui font confiance au Conseil fédéral penchent davantage pour la voie bilatérale que celles qui ne lui font pas confiance, est également à méditer. Il suggère que le leadership, la crédibilité et l'unité du Conseil fédéral pourraient jouer un rôle décisif en cas de nouvelle votation populaire.

## Bibliographie

- Bornscher, Simon & Helbling, Marc (2005). Stabilität und Wandel von Parteiensystemen und Konfliktlinie zwischen Öffnung und Abgrenzung: der theoretische Ansatz. In Kriesi, Hanspeter et al. (Ed.), *Der Aufstieg der SVP. Acht Kantone im Vergleich* (pp. 11-40). Zürich: NZZ Verlag.
- Brunner, Matthias & Sciarini, Pascal (2002). L'opposition ouverture-traditions. In Hug, Simon & Sciarini, Pascal (Eds.), *Changements de valeurs et nouveaux clivages politiques en Suisse* (pp. 29-93). Paris: L'Harmattan.
- Giugni, Marco & Sciarini, Pascal (2009). Polarisation et politisation en Suisse. In Suter, Christian (Ed.), *Rapport social 2008* (pp. 222-243). Zurich: Seismo.
- Goldberg, Andreas (2015). *The impact of cleavages in a longitudinal and contextual perspective*. Geneva: University of Geneva, Faculty of social sciences, Thesis Nr 23.
- Gottraux, Philippe, Schorderet, Pierre-Antoine & Voutat, Bernard (2001). *La science politique suisse à l'épreuve de son histoire. Genèse, émergence et institutionnalisation d'une discipline scientifique* Lausanne: Réalités sociales.
- Hug, Simon & Sciarini, Pascal (2002). Conclusion. In Hug, Simon & Sciarini, Pascal (Eds.), *Changements de valeurs et nouveaux clivages politiques en Suisse* (pp. 299-314). Paris: L'Harmattan.
- Inglehart, Ronald & Sidjanski, Dusan (1975). Electeurs et dimension gauche-droite. In Sidjanski, Dusan, Roig, Charles, Kerr, Henry, Inglehart, Ronald & Nicola, Jacques (Eds.), *Les Suisses et la politique* (pp. 83-124). Berne: Lang.
- Kriesi, Hanspeter (1998). *Le système politique suisse*. Paris: Economica (2e édition).
- Kriesi, Hanspeter et al. (Ed.) (2005). *Der Aufstieg der SVP. Acht Kantone im Vergleich*. Zürich: NZZ Verlag.

- Kriesi, Hanspeter, Grande, Edgar, Lachat, Romain, Dolezal, Martin, Bornschier, Simon & Frey, Tim (2008). *West European politics in the Age of Globalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lutz, Georg & Selb, Peter (2014). Wahlen. In Knoepfel, Peter, Papadopoulos, Yannis, Sciarini, Pascal, Vatter, Adrian & Häusermann, Silja (Eds.), *Handbuch der Schweizer Politik* (pp. 465-496). Zürich: Neue Zürcher Zeitung.
- Mazzoleni, Oscar (2003). *Nationalisme et populisme en Suisse. La radicalisation de la "nouvelle" UDC*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, Collection "Le savoir suisse".
- Nicolet, Sarah & Sciarini, Pascal (2010). Introduction. In Nicolet, Sarah & Sciarini, Pascal (Eds.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (pp. 9-44). Genève: Georg.
- Oesch, Daniel & Rennwald, Line (2010). Un électorat divisé? Les préférences politiques des classes sociales et le vote de gauche en Suisse en 2007. In Nicolet, Sarah & Sciarini, Pascal (Eds.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (pp. 257-291). Genève: Georg.
- Rennwald, Line (2013). *Partis socialistes et classe ouvrière. Transformation de la base sociale et de l'offre politique en Suisse, Autriche, Allemagne, Grande-Bretagne et France (1970-2008)*. Genève: Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Thèse No 824.
- Sciarini, Pascal, Feddersen, Alexandra & Lanz, Simon (2016). *Analyse de la votation fédérale du 28 février 2016*. Genève/Berne: Université de Genève/gfs.bern.
- Sciarini, Pascal, Lanz, Simon & Nai, Alessandro (2015). Till immigration do us part? Public opinion and the dilemma between immigration control and bilateral agreements. *Swiss Political Science Review* 21(2): 271-286.
- Sciarini, Pascal, Nai, Alessandro & Tresch, Anke (2014). *Analyse de la votation fédérale du 9 février 2014*. Genève/Berne: Université de Genève/GfS.Bern.
- Sidjanski, Dusan, Roig, Charles, Kerr, Henry, Inglehart, Ronald & Nicola, Jacques (1975). *Les Suisses et la politique*. Berne: Lang.
- Varone, Frédéric, Engeli, Isabelle, Gava, Roy & Sciarini, Pascal (2014). Agenda- Setting and Direct Democracy: The Rise of the Swiss People's Party. In Green-Pedersen, Christoffer & Walgrave, Stefaan (Eds.), *Agenda-setting, policies, and political systems: A comparative approach* (pp. 105-122). Chicago: Chicago Univ. Press.